

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 juillet 2012

Ordre du Jour

L'an deux mil douze le dix sept juillet à dix neuf heure trente
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Françoise GOSSARE, Maire.

Etaient présents :

MME GOSSARE, M. MATHIEU Jean-Claude, M. MARCHAND Jean-François, M. TARAMAZZO Jean-Louis ; Mme De CLARENS Geneviève ; Mme LE DAVAY Catherine ; BLANCHARD Michel ; Mme BELTOISE Katia

Absents excusés :

Mr Charon a donné pouvoir à Mme Gossare

Absents :

Mr BLESTEL Alexandre ; Mme KUCHLY Agnès ; Mme ADAM Marielle
Mr JANNIN Jean Luc ; Mme LALLIER jacqueline

Secrétaire de séance : Mme Françoise GOSSARE

Ordre du jour :

Approbation du précédent compte rendu

Délibération autorisant Madame le Maire à signer le contrat de prestations de services n° 2-2012 avec la société ECOVIA

Décision modificative n°2

Délibération sur la constitution de la commission d'appel d'Offres MAPA

Délibération accordant une subvention pour une classe transplantée aux enfants des écoles du canton

Délibération autorisant la commune à facturer à l'entreprise responsable du sinistre rue de la Mairie les honoraires d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage

Questions diverses

Point sur les travaux en cours

Ajout des points suivants :

Demande de Mme LANDERIE architecte afin de bénéficier de l'aide 1-4 du guide des aides du Parc

Permanences mairie durant le mois d'Aout

Date de vacances des élus

Lecture du courrier de Mme David

Lecture du courrier de Mr Caillé

Lecture du courrier de Mr Meriguet /Mme Perralta

Approbation du précédent compte rendu du 28 juin 2012

Délibération autorisant Madame le Maire à signer le contrat de prestations de services n° 2-2012 avec la société ECOVIA

Vu l'exposé de Monsieur Mathieu

Vu les travaux de voirie à venir du triennal 2012/2013/2014

Vu la proposition de contrat de prestations de services n°2-2012 de la société ECO VIA- Jean-Luc GRASSET pour aider la commune à mener ses opérations d'aménagement, de réfection et d'entretien de son réseau de voirie communale et de réhabilitation du cimetière communal

Après en avoir délibéré ; le conseil Municipal à l'unanimité

Décide d'autoriser madame le maire à signer le contrat de prestations de service n°2-2012 avec la Société ECOVIA –Jean-Luc GRASSET

Décision modificative n°2

Vu les honoraires de la société Ecovia, 612€ par jours pendant 10 jours
Le conseil municipal est amené à prendre une décision modificative pour ouvrir des crédits A l'article D 6226 honoraires + 6120,00€

Délibération sur la constitution de la commission d'appel d'Offres MAPA

Considérant les marchés à procédure adaptée passés par la Commune
Considérant que la commune souhaite créer une commission MAPA

Le conseil municipal après en avoir délibérer

Décide :

De créer la commission MAPA qui sera composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants

Membres titulaires

Monsieur Michel BLANCHARD ; Monsieur Jean-Louis TARAMAZZO ; Monsieur Jean-François MARCHAND

Membres suppléants

Monsieur Jean-Claude MATHIEU ; Madame Catherine LE DAVAY ; Madame Agnès KUCHLY

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération accordant une subvention pour une classe transplantée aux enfants des écoles du canton

Considérant les projets de classes transplantées ou voyage scolaire des écoles du canton ou sont scolarisés les enfants de Saint-Forget.

Vu que les enfants de Saint-Forget sont concernés

Vu le cout élevé pour les familles

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

-d'allouer une subvention communale pour chaque classe transplantée ou voyage scolaire de 25% du montant du voyage plafonnée à 150€ par enfant et par an.

Délibération autorisant la commune à facturer à l'entreprise responsable du sinistre rue de la Mairie les honoraires d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage

Délibération reportée à un prochain Conseil Municipal

Questions diverses

Point sur les travaux en cours

Mr Grasset et la société SAGA seront absents jusqu'au 12 aout 2012

Demande de Mme LANDERIE architecte fin de bénéficié de l'aide 1-4 du guide des aides du Parc

Demande reçue au sujet de la construction 12 bis rue des sources afin de bénéficié d'une aide à hauteur de 10 % pour la commune et 10% pour le parc avec un plafond de 5000€.

Demande à étudier en commission travaux. Avis négatif du Conseil municipal.

Permanence mairie durant le mois d'Aout

Durant le mois d'aout Mme Piloquet sera en vacances du 1^{er} aout au 26 aout

Durant le mois d'Aout Mr Bruneau sera en vacances du 6 aout au 26 aout

Mme Le Roy sera présente le Mercredi 22 Aout et le vendredi 24 Aout 9h à 18h

Mme De Clarens sera présente les lundis 6/08 13/08 et 20/08 de 10h à 12h

Séance levée à 21h

Madame Françoise
GOSSARE

Madame Catherine LE
DAVAY

Monsieur Michel
BLANCHARD

Monsieur Jean-Luc JANNIN

Monsieur Jean-Claude
MATHIEU

Madame Katia BELTOISE

Madame Marielle ADAM

Monsieur Jean-François
MARCHAND

Madame Agnès KUCHLY

Monsieur Michel CHARON

Madame Jacqueline
LALLIER

Madame Geneviève de
CLARENS

Monsieur Jean-Louis
TARAMAZZO

Monsieur Alexandre
BLESTEL

